

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
Séance publique du 23 octobre 2023**

Convocation adressée le 17 octobre 2023  
Compte rendu affiché le 30 octobre 2023  
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12  
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 7

*L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois du mois d'octobre, à 10h, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 17 octobre 2023 par Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, s'est réuni salle Berlioz au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.*

**Présent(es)** : Tristan DEBRAY ; Nadine GEORGEL ; Richard MARION ; Nathalie PERRIN-GILBERT, Luc SEGUIN

**Absent(es) excusé(es)** : Stéphanie LEGER ; Patrick ODIARD ; Cédric VAN STYVENDAEL

**Absent(es)** : Samira BACHA HIMEUR ; Yves BEN ITAH ; Corinne SUBAI ; Florence VERNEY-CARRON

**Procuration** : Stéphanie LEGER à Nathalie PERRIN-GILBERT  
Cédric VAN STYVENDAEL à Tristan DEBRAY

Secrétaire : Luc SEGUIN

2023\_27

**Orchestre français des jeunes  
Exonération totale de redevance d'occupation**

**Rapporteuse : Nathalie PERRIN-GILBERT**

---

L'Orchestre Français des Jeunes a été créé en 1982 par le ministère de la Culture afin de répondre au besoin d'une formation de très haut niveau au métier de musicien d'orchestre. L'Orchestre offre ainsi chaque année à une centaine d'étudiants issus des conservatoires et écoles de musique de toute la France la possibilité de travailler dans des conditions professionnelles sous la direction d'un chef de renommée internationale et de jouer dans les plus belles salles de France et d'Europe.

Depuis sa création, l'OFJ a élargi sa mission pour s'adapter aux évolutions du métier de musicien d'orchestre, mais aussi au métier de musicien au sens le plus large, afin de donner aux étudiants des compétences qui les aideront à s'insérer dans la profession.

L'Orchestre Français des Jeunes a été invité dans de nombreux festivals et s'est produit dans les lieux les plus prestigieux et les plus divers.

A l'occasion des auditions de l'année 2024, le Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon, partenaire fidèle de l'Orchestre, souhaite mettre à disposition la salle Debussy les 5 et 6 février 2024. Sont susceptibles de participer à ces auditions des élèves et étudiants du Conservatoire, dès lors qu'ils sont titulaires du diplôme d'étude musicale.

Envoyé en préfecture le 25/10/2023

Reçu en préfecture le 25/10/2023

Publié le



ID : 069-256901398-20231023-2023\_27-DE

Compte tenu de l'intérêt de cette structure pour les étudiants du conservatoire pédagogique de ses missions, Il est proposé d'exonérer totalement l'Orchestre Français des Jeunes de la redevance d'occupation des locaux dont le montant s'élève à 1 922 €.

Vu le code de la propriété des personnes publiques,  
Vu le code général des collectivités territoriales,

Le comité syndical, à l'unanimité,

✓ **décide** d'exonérer intégralement l'Orchestre Français des Jeunes du paiement de la redevance d'occupation des locaux mis à disposition pour ses auditions des 5 et 6 février 2024 ;

✓ **autorise la présidente** à signer la convention d'occupation des locaux afférente.

---

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La Présidente,

Nathalie PERRIN-GILBERT